



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/159
S/1996/417
10 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 71 de la liste préliminaire*
DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 10 juin 1996, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une Déclaration du Président de la Fédération de Russie, M. B. N. Eltsine, en date du 2 juin 1996, concernant le retrait du territoire ukrainien d'armes nucléaires qui s'y trouvaient encore après l'effondrement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) S. LAVROV

* A/51/50.

ANNEXE

Déclaration du Président de la Fédération de Russie, M. B. N. Eltsine,
concernant le retrait du territoire ukrainien d'armes nucléaires qui
s'y trouvaient encore après l'effondrement de l'Union soviétique

Aujourd'hui, 2 juin 1996, s'est achevé le retrait des armes nucléaires qui se trouvaient encore sur le territoire ukrainien après l'effondrement de l'Union soviétique.

Ce retrait a pu être réalisé grâce à une collaboration étroite entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. Il a certes fallu résoudre quelques problèmes politiques, économiques et techniques difficiles, mais le bon sens et l'attachement des parties à leurs obligations internationales l'ont toujours emporté. Les dispositions pertinentes du Protocole de Lisbonne ont ainsi été réalisées et l'Ukraine devient, comme elle l'a choisi, un État non doté d'armes nucléaires.

Je tiens à remercier sincèrement les diplomates et les militaires russes ainsi que les techniciens et les fonctionnaires de divers ministères et départements qui ont participé à cette opération sans précédent par sa taille et sa complexité. À toutes les étapes, le nécessaire avait été fait pour garantir l'intégrité et la sécurité des charges nucléaires, aussi bien pendant leur enlèvement des vecteurs et leur transport que pendant leur démantèlement dans les installations du Ministère russe de l'énergie atomique.

Je tiens à souligner la précieuse coopération apportée par les États-Unis d'Amérique, en application de l'Accord trilatéral signé par les Présidents de la Fédération de Russie, des États-Unis et d'Ukraine le 14 janvier 1994.

La Russie est résolue à renforcer sa collaboration avec l'Ukraine dans le domaine de la sécurité et du renforcement de la paix pour le bien des peuples frères des deux pays.

Moscou, le Kremlin,
le 2 juin 1996
